

## **1. Thématique zéro-déchets**

Pour une politique des déchets efficace, la commune doit en premier lieu sensibiliser les citoyens et les entreprises, et améliorer la prévention. Si les citoyens développent d'autres habitudes quant à leurs achats, ils peuvent produire moins de déchets. Moins il y a de déchets, moins cela coûtera à la collectivité. En complément, il s'agit d'améliorer la collecte, le tri, la réutilisation et le recyclage des déchets. Les coûts doivent aussi être maîtrisés pour garantir l'accès de tous à ce service.

Il faut en particulier renforcer les actions de sensibilisation des citoyens, des élèves et des entreprises, en travaillant avec les écoles, les associations, les clubs sportifs. De même il est nécessaire d'accroître l'information des citoyens quant à la collecte et au tri des déchets, en particulier pour le tri ou le compostage des déchets organiques, et d'étendre les horaires d'ouverture du parc à conteneurs afin d'amplifier le tri, en améliorer la qualité et réduire les coûts de traitement. Enfin, mettre à disposition des différents organisateurs des gobelets réutilisables à l'effigie de la Ville et inscrire la commune dans le système de consignation des canettes devrait nous permettre de tendre vers l'objectif zéro-déchets.

## **2. Thématique citoyenne**

Aujourd'hui, la démocratie a effectivement besoin d'un nouveau souffle, d'un nouveau modèle, qui fasse davantage participer les citoyens, renforce le rôle des élus directs, favorise l'égalité, fasse de la transparence et de la probité des réalités véritables. Les citoyens sont demandeurs de nouvelles formes de participation à la vie collective.

Concrètement, nous proposons de mettre en place au sein du Conseil communal une Commission citoyenne composée de citoyens consentants, tirés au sort et représentatifs de la population, chargée de débattre périodiquement (une à deux fois par an) de thématiques qui concernent la commune. Les conclusions de la commission, intégrant les avis minoritaires, seront transmises au conseil communal qui sera chargé de les examiner et de les mettre en œuvre ou de justifier leur rejet.

Une autre mesure forte que nous proposons est la mise en œuvre des budgets participatifs, par lesquels la commune octroie à des citoyens (à travers des

conseils de quartier ou de village qui sont créés) un budget déterminé afin de réaliser des projets de proximité sélectionnés selon des modes démocratiques. Par ailleurs, il faut permettre aux citoyens de formuler directement auprès du Conseil communal des propositions réglementaires en les motivant et développer le droit de pétition avec un examen obligatoire et circonstancié de la demande par le conseil communal

### **3. Thématique alimentation**

Nous proposons de mettre en place une plate-forme en ligne des petits commerçants et acteurs des circuits courts, le tout accompagné d'un service de livraison. Les produits locaux et l'artisanat doivent avoir une place visible dans l'espace commercial malmédien. Leur promotion doit être améliorée. Nous suggérons également d'organiser un grand marché local bio à intervalles réguliers au sein de l'Espace Tourisme (ex UNic). Il participera à la redynamisation de ce site.

Parallèlement, il convient d'encourager le développement de potagers collectifs, et de jardins et vergers partagés (en promouvant les espèces indigènes d'arbres fruitiers) qui favorisent la nature, l'agriculture, la cohésion sociale et l'éducation.

### **4. Thématique agriculture**

Nous soutenons une agriculture inclusive et durable !

Nous voulons promouvoir un modèle agricole respectueux des travailleurs, des consommateurs et de l'environnement. Cet objectif passe par la promotion des circuits courts en encourageant la rencontre et la coopération entre agriculteurs, transformateurs et distributeurs locaux notamment par l'organisation d'évènements et la création de plateformes. Il faut, de même, favoriser les produits d'agriculteurs locaux, particulièrement des petites exploitations familiales durables, notamment en prévoyant des clauses

spécifiques dans les marchés publics qui donneraient la priorité aux produits locaux et durables dans les écoles et les établissements publics communaux.

Nous souhaitons, de plus, mettre en place une commission consultative agricole, qui serait un lieu d'échanges sur les problématiques agricoles locales, et privilégier les petites exploitations durables pour la mise à disposition (vente ou location) des terres communales à vocation agricole.

## **5. Thématique éducation.**

Du plus jeune âge à l'adolescence, les pouvoirs publics ont pour mission d'accompagner les parents dans l'éducation des enfants. Des actions de sensibilisation sera menées dans l'ensemble des thèmes évoqués.

Le développement de la solidarité entre personnes sera encouragé :

- en poursuivant et en développant les actions du Plan de Cohésion Sociale au-delà de 2019 ;
- en donnant plus de visibilité à la plate-forme du volontariat ;
- en généralisant le fonctionnement de la Centrale des moins mobiles, outil permettant un service volontaire et continu à destination des personnes ayant un problème de mobilité moyennant une légère contribution financière ;
- en mettant en avant les SEL (Système d'échange local).
- en initiant un Repair Café (aide à la réparation de petits appareils électroménagers, atelier de couture,...). Le service rendu doit être vu comme « un coup de main entre voisins ».

## **6. Thématique mobilité.**

La mobilité est sans doute l'un des enjeux les plus importants auquel Malmedy aura à faire face au cours des prochaines années. Les solutions à apporter sont multiples.

Il convient d'instauration des plans de mobilité au sein des entreprises. En ce sens, il conviendra de stimuler une vraie stratégie cyclable, que ce soit pour les déplacements scolaires, les loisirs ou les déplacements professionnels en organisant des réseaux conseillés (trajets : domicile - école, domicile - travail).

Pour favoriser la multimodalité des déplacements, il faut un aménagement spécifique de l'espace public. A cet effet, il s'agit de créer des zones d'arrêt et de stationnement à des points stratégiques pour les cyclistes ainsi que des stations de rechargement pour les vélos électriques. Les accès au Ravel doivent être améliorés et sécurisés.

L'éducation à la mobilité et à la sécurité routière doit être soutenue (formation brevet cycliste), de même que l'information et la sensibilisation de tous les usagers (étudiants, travailleurs, citoyens, touristes, commerçants, entrepreneurs, ...) sur les plans d'actions pour la mobilité.

D'un point de vue pratique l'agencement de la piste cyclable sur l'avenue des Alliés est à réadapter : la piste cyclable doit se situer du côté de la route et la voie pour les piétons du côté des bâtiments (c'est l'inverse actuellement).

Dans le centre-ville, la Chemin-Rue sera adaptée pour qu'elle soit plus accessible aux piétons et cyclistes. L'espace réservé à l'automobile devra être réduit pour améliorer la convivialité dans cette rue commerçante.

Les nouvelles formes de mobilité partagée (covoit'stop, centrale des moins mobiles, ...) seront encouragées.

L'offre de transport public doit être enrichie, en créant notamment différentes lignes de bus express entre Malmedy, Verviers et St-Vith. Une ligne de bus entre Malmedy et Eupen est à développer pour booster davantage l'offre des TEC dans les Cantons de l'Est.

## **7. Thématique énergie.**

La commune a incontestablement un rôle essentiel à jouer pour réussir la transition socialement juste de notre modèle énergétique et lutter contre la précarité énergétique.

Il est nécessaire de développer des coopératives, regroupant les acteurs publics locaux et les citoyens, qui soient les moteurs de projets d'économies d'énergies et de production renouvelable. Dans le même esprit il faut concrétiser des programmes de rénovation et d'isolation de bâtiments – publics et privés – par quartier, en collaboration avec la Région, afin de créer une dynamique collective et des économies d'échelle, en misant notamment sur l'exemplarité des pouvoirs publics, en particulier dans les logements sociaux. Enfin, nous proposons de favoriser les achats groupés (électricité, gaz, pellets, etc.), à l'échelle communale ou supra communale, par le biais des CPAS ou d'autres acteurs, et les rendre accessibles à tous.

## **8. Thématique marchés publics.**

Nous souhaitons favoriser les produits d'agriculteurs locaux, particulièrement des petites exploitations familiales durables, notamment en prévoyant des clauses spécifiques dans les marchés publics qui donneraient la priorité aux produits locaux et durables dans les écoles et les établissements publics communaux. À cette fin, la commune peut également encourager la création de groupements d'achats en commun (GAC) ;